

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2008/0229(COD) codécision) Directive	Procédure terminée
Récupération des vapeurs d'essence lors du ravitaillement en carburant des voitures particulières dans les stations-service, phase II Voir aussi Directive 94/63/EC 1992/0425(COD) Sujet 3.60.02 Industrie pétrolière, carburants 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex